COMMUNE de MOSNAC : réunion du conseil Municipal

Compte rendu de la séance du lundi 17 Octobre 2016

Présents: Guy DEWEVRE, Serge PUAUD, Daniel MERCERON, Liliane BOETTI , Michel BRILLET, Virginie

PAILLETTE RIVIERE, Hervé ROBERT, Eric MONTIGAUD, Jacqueline CHARLET.

Excusée: Guilaine RENAUD

Absent: Frédéric PERROTIN

Pouvoir: Guilaine RENAUD a donné pouvoir à Michel BRILLET

ORDRE du Jour

Signature des bordereaux de présence.

Le compte-rendu de la séance du 05 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité

Délibérations

Agent recenseur

Désignation d'un agent recenseur : la candidature d'Evelyne ROCHARD est *approuvée à l'unanimité*

Parc éolien

Avis sur l'enquête publique pour l'implantation d'un parc éolien à Roullet Saint-Estéphe

Pour: 8
Contre: /
Absentation: 2

Le conseil émet un avis favorable à l'encontre de ce projet.

Réparation tracteur

Dépense supplémentaire imprévue de 1 500€.

Une modification budgétaire de 1 500€.prise sur les dépenses imprévues est nécessaire pour régler cette facture. *Délibération acceptée à l'unanimité*

➤ TAP

Convention relative au reversement du fond d'amorçage au Sivos

Acceptée à l'unanimité

Véhicule agent communal

Budgéter 3 000€ supplémentaire pour achat d'un véhicule de service.

Modification budgétaire acceptée à l'unanimité

Autres dossiers

Restauration de l'église

Pour la toiture de l'église uniquement, Mr Jacques SAUZET propose un devis à 24 955.80€ HT.

(Pour la zinguerie et atelier, prévoir environ 10 000€ HT)

Mr Hervé Robert propose de consulter une autre entreprise et avec l'accord du conseil, il se charge de prospecter et de suivre le dossier.

Espace communal

Le financement pour l'hypothèse haute est de 477 000€. Un emprunt de 250 000€ est nécessaire, TVA comprise.

Choix des scénarios :

120m²: 8 voix Pour 140 m²: 2 voix Pour

Le conseil choisit donc la petite surface pour le nouvel espace communal.

Ce choix devrait diminuer le coût global de l'opération d'environ 40.000€. G. DEWEVRE rencontrera l'ATD pour mettre au point la suite du dossier en lançant la procédure de consultation pour la maitrise d'œuvre et ajuster le coût total de l'opération (le montant des honoraires du maître d'œuvre prévu par l'ATD semble exagéré!).

Conséquence inondation du 22 juillet

 \triangleright

L'expertise effectuée par les assurances suite à l'inondation subie par Mme C. FENIOUX a été déclarée sans suite par les experts.

A Fayolles, la commune a modifié l'assainissement communal devant la propriété de P. SAUZET pour supprimer les risques d'inondation.

Au Maine-Izambert, un coup de lame sera réalisé pour rétablir un ancien fossé qui existait le long de la route pour canaliser et envoyer les eaux de pluie vers le fossé principal qui évacue les eaux vers la Charente.

A la Classe, derrière le garage REBEIX, une estimation des travaux a été réalisée par BETG pour canaliser les eaux qui ruissellent le long de la route et viennent inonder la propriété de Mme CHAUVERGNE. Le montant de ces travaux est estimé à 900€.

Sécurité enfants pour car scolaire

Une réunion de terrain est prévue afin d'examiner les travaux à réaliser pour assurer la sécurité au moment des manœuvres du bus devant l'école.

Questions diverses

Future communauté d'agglomération:

Le nom de Grand Cognac a été choisi.

Mr Eric MINTIGAUD fait remarquer que le débit internet du lieudit Blanchefleur est très inférieur à ce qu'il devrait être, ce qui est une gêne pour l'utilisation du réseau notamment

pour les besoins professionnels. (Le département passe à la fibre optique alors que le réseau

n'est pas en haut débit partout).

Le noël des enfants sera organisé à l'école de Mosnac.

Prochaine réunion le 05 décembre 2016.

Clôture de la séance : 23h30